

# TELS PARENTS SPORTIFS, TELS ENFANTS AUSSI !

Le sport est massivement pratiqué par les collégiens, mais il est marqué par les disparités sociales et sexuelles. En particulier, le rapport au sport des parents et la durée des vacances d'été interfèrent fortement avec la pratique sportive des enfants. C'est ce que révèle l'**INJEP** dans les pages de l'édition 2020 de France, portrait social publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Nous avons interrogé l'auteur de ce texte, **Jean-Paul Caille**, expert scientifique à l'**INJEP**. Il s'appuie sur une enquête menée conjointement par l'**INJEP** et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance **DEEP**. 12 258 collégiens et collégienne de 13 à 14 ans, qui pour la plupart étaient en classe de quatrième, ont été interrogé·es sur leurs activités dans quatre domaines : le sport, l'engagement associatif, les vacances et le travail

**S**ur quels points principaux portait votre étude ? Notre étude analyse le rapport au sport des collégiens à partir des caractéristiques de leur milieu familial, des comportements sportifs de leurs parents, de leur situation scolaire et de la manière dont ils passent les vacances d'été. Ces aspects ne sont pas indépendants les uns des autres. Pour mesurer plus précisément le lien que ces différents facteurs sont susceptibles d'entretenir en propre avec le rapport de l'élève au sport, des modèles statistiques ont été mis en œuvre afin d'estimer séparément les effets de chacun d'entre eux.

Votre travail confirme que le phénomène sportif est massif chez ces jeunes, mais dans le détail vous pointez quelques distinctions ?

Le sport est le plus gros dénominateur commun de leurs loisirs : en 2019, 93% déclarent avoir pratiqué au moins une fois une activité sportive pendant leurs loisirs depuis le début de l'année scolaire. Surtout, leur très grande majorité font du sport de manière régulière : huit collégiens sur dix pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine pendant leurs loisirs en période scolaire et les deux tiers sont inscrits à l'A.S. du collège ou à un club sportif. Ces jeunes pratiquent des disciplines très diverses, seulement 8% ne pratiquent qu'un seul sport. En revanche, la participation à une compétition officielle est moins fréquente : elle concerne 40% des élèves qui font du sport. Les pratiquant·es occasionnels se tiennent aussi plus à l'écart des sports collectifs.



La fréquence de pratique croît avec le niveau de réussite scolaire ; ces bons élèves sont le plus souvent licenciés et participent davantage aux compétitions officielles. En revanche, ces jeunes se distinguent peu des autres élèves sur le suivi de l'actualité sportive mais sont moins nombreux à soutenir une équipe, un sportif ou une sportive. Les collégienne ont une appétence plus mesurée pour le

sport que les garçons. Elles le pratiquent moins fréquemment. Quand elles sont sportives, elles sont moins souvent inscrites à un club ou licenciées et elles participent moins à des compétitions officielles.

**Pour les jeunes, le sport ne se réduit pas seulement à sa pratique ?**  
La majorité de ces élèves s'intéressent au sport: 71% d'entre eux suivent l'actualité sportive. Près de six élèves sur dix soutiennent un sportif ou une équipe, ce qui témoigne aussi de leur intérêt pour le sport. Leur nombre suivant l'actualité sportive, soutenant un sportif, une sportive ou une équipe progresse à mesure que la fréquence de leur pratique s'accroît. Il est notable qu'une part non négligeable des non-pratiquants montrent un intérêt pour le sport.

Par contre, assister à des spectacles sportifs est plus rare. Sans doute parce que cela implique des moyens financiers et relève donc plus de la décision de leurs parents, les jeunes fréquentent moins les matchs ou les compétitions sportives : seulement 42% des élèves ont assisté à l'un d'entre eux depuis le début l'année scolaire. Cette situation est encore beaucoup plus rare pour les jeunes non pratiquant·es: seulement 12% en ont eu l'occasion.

#### Quelle est l'influence des parents pratiquants sportifs ?

Le bénéfice à long terme d'une pratique conjointe du sport des parents avec l'enfant quand celui-ci est en CP reste marqué : à situation comparable, les collégiens partageant cette situation voient leur probabilité de faire du sport au moins une fois par semaine, d'être licenciés et de participer à des compétitions officielles s'accroître.

Au-delà d'une pratique partagée en famille, le seul fait d'avoir un père qui fait du sport, quelle que soit la fréquence, suffit à faire baisser fortement la proportion de non-pratiquants : avoir un père qui pratique de manière occasionnelle plutôt qu'un père non sportif divise par quatre la part de collégiens non sportifs. Considérer la pratique sportive de la mère aboutit à des résultats similaires. De plus, plus les parents sont sportifs, plus l'élève va avoir une pratique encadrée et assister à des spectacles sportifs.

#### La pratique sportive des parents n'est pas le seul élément décisif ?

Les parents n'influent pas seulement sur la pratique sportive de leur enfant par le biais de leur propre pratique ; c'est l'ensemble de leur rapport au sport qui interfère avec la manière dont l'enfant intègre celui-ci à ses loisirs.

Ainsi, le fait que les parents aient eu l'habitude en 2016 d'assister à des événements sportifs n'a pas pour seule conséquence que leur enfant va à son tour en voir plus souvent que les autres élèves; il interfère positivement sur l'ensemble du rapport au sport de l'enfant. Toutes choses égales par ailleurs, avoir des parents qui ont l'habitude d'assister à de tels événements augmente la probabilité que l'enfant soit licencié ou participe à une compétition et sont plus nombreux à suivre l'actualité sportive. Ces écarts nets sont d'une ampleur trois fois supérieure à ceux observés quant au lien avec la pratique sportive des pères comme des mères. C'est dire combien, indépendamment du fait qu'ils soient ou non sportifs, l'intérêt

pour le sport des parents influe positivement sur la pratique de l'enfant.

#### Vous mentionnez aussi que plus les élèves partent en vacances d'été et plus ils font du sport pendant l'année scolaire ?

En effet, les collégiens et collégiennes pratiquent en période scolaire une activité sportive de loisirs à une fréquence d'autant plus élevée qu'ils ont séjourné longtemps hors de leur domicile pendant les vacances d'été. La durée des vacances est un paramètre important. Les séjours d'été les plus longs sont l'occasion de pratiquer de nouvelles activités sportives, ce qui diversifie les activités pratiquées au cours de l'année scolaire et renforce le goût pour le sport. Par ailleurs, départ en colonie de vacances et participation à un stage sportif s'accompagnent toujours à leur retour d'une pratique sportive plus fréquente et plus encadrée.

À autres caractéristiques comparables, notamment le niveau de revenu, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle

des parents, le rapport de ces jeunes au sport est toujours fortement influencé par la manière dont ils ont passé les vacances d'été.

#### Au final, les disparités dans le loisir sportif des collégiens et collégienne ne s'expliquent-elles pas par une forme de reproduction sociale ?

Globalement, les disparités sociales sont marquées: plus la famille bénéficie d'un capital scolaire et de revenus élevés, plus la pratique sportive de l'élève est fréquente et encadrée.

Mais, à autres caractéristiques comparables, notamment le rapport au sport des parents et la

manière de passer ses vacances d'été, il n'y a pas de lien entre pratique sportive hebdomadaire de l'élève et caractéristiques de son milieu social : aucune des modalités de la catégorie socioprofessionnelle, du niveau de diplôme ou de revenus de la famille n'est associée à un écart net significatif. Le constat est semblable pour les modalités de pratique. Seule variation significative : avoir des parents diplômés de l'enseignement supérieur ou bénéficiant de revenus élevés augmente significativement les chances d'être licencié·e.

En fait, le milieu social influence la pratique sportive de ces jeunes presqu'exclusivement au travers des différences de rapport au sport des parents et des modalités des vacances d'été. Deux collégiens qui partageraient sur ces aspects la même situation connaîtraient une fréquence et des modalités de pratique sportive très proches, quels que soient les revenus ou la catégorie sociale de leurs parents.

Cette situation est à relier au fait que la fréquence de pratique sportive des adultes est elle-même très liée au milieu social. Quand ils sont cadres ou chefs d'entreprise, respectivement 61% des pères et 58% des mères font du sport au moins une fois par semaine contre seulement 31% et 20% des pères et mères ouvriers non qualifiés. De même, les modalités de départ en vacances des collégiens et collégiennes dépendent fortement de leur milieu social ; ainsi, aux vacances d'été 2018, 43% des enfants de cadres sont partis plus de trente jours contre seulement 19% des enfants d'ouvriers et 6% de ceux d'agriculteurs. ♦

Entretien réalisé par Sébastien Molénat